

# Formation en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT)

Initiale



# 3 jours



**Vous voulez bien connaître les prérogatives et les moyens des élus de CSE en matière de SSCT ?**



**Vous désirez mesurer les risques professionnels ou analyser les conditions de travail dans votre entreprise ?**



**Vous souhaitez vous initier aux méthodes et procédés de prévention des risques professionnels ?**



## Objectifs

- S'approprier les prérogatives des élus au CSE en Santé, Sécurité et Conditions de Travail.
- Identifier les risques professionnels auxquels peuvent être exposés les salariés.
- Fournir une analyse critique de la démarche de prévention conduite par l'employeur.
- Identifier les leviers d'action des élus au CSE, en fonction des situations rencontrées.
- Construire le programme de travail de son CSE en Santé, Sécurité et Conditions de Travail.

**Public :** membres du CSE, (ent. jusqu'à 300 salariés)

**Aucun prérequis**

**Présentiel**

**Distanciel**

## Programme

### AXE N° 1 : S'APPROPRIER

**Module 1 :** Appréhender vos missions et vos prérogatives en matière de SSCT

- Connaître les notions de base en santé et sécurité au travail
- S'approprier les prérogatives du CSE en matière de SSCT
- Distinguer les trois principales missions du CSE en SSCT

**Module 2 :** Connaître les responsabilités de l'employeur en matière de SSCT

- Connaître la responsabilité de l'employeur en matière de santé et sécurité au travail
- Savoir comment agir en cas de manquement de l'employeur

**Module 3 :** Maîtriser le fonctionnement de l'instance

- Comprendre l'évolution que représente le CSE
- Se situer dans le paysage actuel des instances représentatives du personnel (IRP)
- Connaître le fonctionnement du CSE (et de la commission SSCT) et en définir les règles

**Module 4 :** Situer votre rôle et vos moyens en tant que représentant des salariés au CSE

- Situer votre rôle dans le cadre de vos différents mandats
- Savoir communiquer vis-à-vis de la direction et des salariés
- Vos droits à l'information, liberté de circulation

### AXE N° 2 : APPRENDRE

**Module 5 :** S'approprier les principes généraux de prévention

- Assimiler la notion de risques professionnels
- Définir la prévention des risques
- Repérer les fondamentaux d'une démarche de prévention

**Module 6 :** Agir sur la prévention des risques professionnels à travers le Document Unique (DUER)

- Différencier le travail prescrit du travail réel
- Identifier les unités de travail
- Lire et évaluer un Document Unique
- S'approprier et faire évoluer un programme annuel de prévention (PAPRI Pact)

**Module 7 :** Connaître les principaux risques professionnels

- Les risques physiques
- Le risque routier
- Les risques psychosociaux (RPS)
- Les facteurs de pénibilité

**Module 8 :** Identifier les risques spécifiques à votre entreprise

- Classifier les risques et les facteurs associés
- Mettre en lien avec le document unique (DUER)
- Faire une analyse critique de l'existant au sein de votre entreprise

### AXE N° 3 : AGIR

**Module 9 :** Planifier et effectuer des visites d'inspection (observations, entretiens)

- Observer l'activité d'un salarié
- Organiser un entretien avec un salarié
- Planifier et effectuer des visites d'inspection auprès des salariés

**Module 10 :** Savoir interroger et répondre face à une information-consultation

- Différencier communication de l'employeur, information et information-consultation
- Reconnaître les différents types d'info-consultation
- Identifier les différentes étapes d'une info-consultation
- Rédiger une résolution et un avis

**Module 11 :** Réagir après un accident du travail ou un événement grave dans l'entreprise

- Savoir quand le CSE doit enquêter.
- Se familiariser avec un outil, l'arbre des causes (ADC)

**Module 12 :** Identifier les situations dangereuses et user du droit d'alerte et de retrait

- Différencier les situations et leurs droits d'alerte spécifiques
- Exercer son droit d'alerte en cas de danger grave et imminent

**Module 13 :** Identifier les relais pouvant vous aider

- Recourir à un expert
- Savoir solliciter les relais extérieurs à l'entreprise

## Méthode pédagogique

En présentiel ou à distance. Interactif, mêlant apports théoriques et exercices pratiques à partir des documents d'entreprise. (DU, PAPRI Pact)



**Une attestation de présence est remise en fin de formation**

## Tarifs

**Tarif individuel : 350 € TTC /jour**

Dégressif à partir de 7 inscrits

**Tarif de groupe sur devis**